Décision 06-D-35 du 21 novembre 2006

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la maintenance des onduleurs

Posted on: 01 décembre 2006 | Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Ministre de l'Economie, des Finances

et de l'Industrie

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s)

concernée(s)

MGE UPS Systems

Lire

le texte intégral de la décision 72.42 Ko